

Cercle Nautique des Vauroux



C.N.V'INFO sept 2021

*Vous voulez tout savoir sur votre club,
Alors,
Allez surfer sur le net :*

Chemin d'accès :

<https://www.cnvauroux.fr/>

Vous y trouverez :

L'historique

Ses moyens de fonctionnement

Ses objectifs

Ses résultats

Des informations

Un panneau d'affichage est à votre disposition
dans le hall d'entrée réservé au club.



Vous voulez nous joindre :

E mail : cnvauroux@orange.fr

ou

Tél 06.47.49.11.17 La Présidente

06.32.16.19.80 L'entraîneur principal

E.N.F.

école de natation française

Avant de rejoindre notre école, le cercle nautique des Vauroux s'est inscrit dans le dispositif

« J'apprends à nager » sous l'égide du ministère des sports et de la FFN.

3 stages ont été mis en place 2 en septembre 21, 1 aux vacances de toussaint. 2 autres sont en préparation Ce dispositif est gratuit pour les familles.



A cette occasion , un document « parcours du licencié » a été rédigé afin de prendre connaissance du parcours offert à nos licenciés. Ce document est mis à disposition sur le site.

Stage natation course

Des entraînements vont être programmés pendant les vacances scolaires de la toussaint, demandez le programme.



Un champion, c'est toujours

Dans un club qu'il a été formé.

Rejoignez vos nageurs préférés dans un club, le CNV club labellisé.

Et devenez licencié FFN.

A vous, adhérents de faire transmettre le message

Cette section s'adresse à un public atteint de pathologies chroniques et a pour objectif de

- Retrouver un capital santé
- Améliorer sa qualité de vie
- Prévention secondaire : accueil des personnes à risques d'apparition de maladies
- Prévention tertiaire : accompagnement et soutien des pratiquants, à la suite de leur programme d'éducation thérapeutique



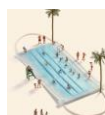
- Section pour ceux qui veulent rester en forme :

Fonctionnement

La signature d'une licence vaut engagement pour la saison sportive et donc le respect du règlement intérieur et du fonctionnement du club :

- 1/ Respect des horaires d'entraînement ;
- 2/ Respect de l'encadrement et du personnel de l'établissement ;
- 3/ Respect des lieux mis à votre disposition et en particulier du matériel ;
- 4/ Aucune sortie anticipée ne sera autorisée et ce pour des raisons d'assurance ;
- 5/ Tout aménagement pourra être autorisé avec les familles en collaboration avec les entraîneurs ;

Faites le savoir



Règles sanitaires Règles COVID :

Masque obligatoire dès 11 ans de l'accueil aux casiers se situant dans les vestiaires (valable pour avant et après séance). Douche savonnée avant de se présenter en bord de bassin. Vestiaires individuels, prévoir un jeton / pièce pour le casier. Afin de tenir compte des règles sanitaires le jeune devra être autonome. Une carte d'accès leur sera délivrée.

Il vous faudra sortir et revenir à la fin de séance, sauf si vous décidez de payer une entrée pour venir nager.

Pour accéder au centre aquatique les membres majeurs du club (à partir du 30 septembre les plus de 12 ans) doivent présenter un justificatif « pass sanitaire » conformément à la loi du 5 août 2021 et du décret du 78 août 2021.

ASSEMBLEE GENERALE 20 novembre 2021

Celle-ci devrait être programmée le samedi 20 novembre 2021, 17h00 salle polyvalente du centre aquatique, afin de dresser le bilan de la saison écoulée qui malheureusement fut très perturbée. Sachez également que depuis le 1^{er} jan 2021 le centre aquatique est passé sous l'autorité de CHARTRES METROPOLE..

Nous lançons un appel aux parents qui souhaitent nous rejoindre. En effet nous MANQUONS de dirigeants, les plus anciens nous ont quitté et d'autres vont nous quitter. Nous précisons que ces dits dirigeants ont permis au club de repartir après 9 ans d'arrêt.

Si vous voulez que celui-ci perdure malgré notre intégration dans Chartres Métropole, investissez-vous. Discutez avec les entraîneurs qui vous fourniront tout renseignement utile.

Adrien, l'entraîneur principal s'est beaucoup investi pour faire revivre ce club après le départ de Yan, aidez le à poursuivre son engagement.